

GROUPES DE DISCUSSION DES PARTIES PRENANTES EN ÉDUCATION

[MATIÈRES]

MANDAT

APERÇU - PROCESSUS DE VALIDATION ET CONTEXTE

Le processus de validation des ébauches des programmes d'études provinciaux (curriculum), y compris les introductions aux matières, les portées et séquences ainsi que les résultats d'apprentissage en français et en anglais, qui sont élaborés en collaboration avec les groupes de travail sur le curriculum conformément au [Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année \(Programmes d'études\) \(2016\)](#)

comprendra de nombreuses occasions d'examiner ces ébauches selon l'échéancier ci-dessous par l'entremise :

- de groupes de discussion d'enseignants et éducateurs qui ont des connaissances approfondies, de l'expérience et de la formation se rapportant aux matières du curriculum;
- d'activités de mise à l'essai dans des écoles et des salles de classe à partir du printemps 2018 jusqu'en 2022;
- de groupes de discussion de parties prenantes qui ont des connaissances, de l'expérience et de la formation se rapportant aux matières du curriculum;
- de sondages en ligne appuyés par des rencontres en personne avec des enseignants et éducateurs, des parties prenantes et d'autres Albertains.

Le mandat suivant s'applique à tous les groupes de discussion des parties prenantes en éducation.

BUT DES GROUPES DE DISCUSSION

Les groupes de discussion des parties prenantes en éducation examineront les ébauches des programmes d'études provinciaux et de leurs composantes – y compris les introductions aux matières, les portées et séquences et les résultats d'apprentissage – et donneront de la rétroaction sur ces ébauches, en se basant sur leurs connaissances approfondies, leur expérience et leur formation se rapportant à la matière. Les renseignements fournis par les groupes de discussion seront communiqués aux groupes de travail sur le curriculum afin d'aider à améliorer les ébauches des programmes d'études provinciaux.

OBJECTIFS

Examiner l'ébauche du curriculum provincial de la maternelle à la 12^e année (M à 12) dans les six matières suivantes : arts langagiers (français, French Language Arts, English Language Arts), mathématiques, études sociales, sciences, éducation artistique (danse, art dramatique, musique, arts visuels) et bien-être (santé et éducation physique), planification de la vie au secondaire (développement de carrière et bien-être financier), y compris l'ébauche des introductions aux matières, des portées et séquences et des résultats d'apprentissage, et donner de la rétroaction.

La collecte de commentaires sera appuyée par un sondage en ligne sur le curriculum provincial.

Ébauche de l'échéancier	
Activités	Dates
Introductions aux matières et portées et séquences M à 12 ^e année	mai-juin 2017
Résultats d'apprentissage M à 4 ^e année	avril-aout 2018
Résultats d'apprentissage 5 ^e à 8 ^e année	février-aout 2019
Résultats d'apprentissage (3 matières) 9 ^e et 10 ^e année	janvier-aout 2020
Résultats d'apprentissage (3 matières) 9 ^e et 10 ^e année, 11 ^e et 12 ^e année	novembre 2020-aout 2021
Résultats d'apprentissage (3 matières) 11 ^e et 12 ^e année	septembre 2021-aout 2022

FRÉQUENCE DES RENCONTRES ET DATES PROPOSÉES

Chaque séance de travail pour les groupes de discussion des parties prenantes en éducation sera d'une durée prévue de deux à trois jours. La participation aux groupes de discussion des parties prenantes en éducation requiert un engagement de **2 à 8 jours par année scolaire** (de septembre à juin) de 2017 à 2022 pour des rencontres en personne afin d'examiner l'ébauche du curriculum provincial et de donner de la rétroaction, en collaboration avec Alberta Education. Les rencontres auront lieu à Edmonton.

Veillez consulter l'annexe A pour voir les dates provisoires des rencontres des groupes de discussion.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Tous les membres des groupes de discussion des parties prenantes en éducation devront :

- examiner les ébauches des introductions aux matières et donner de la rétroaction;
- examiner les ébauches des portées et séquences de la maternelle à la 12^e année et donner de la rétroaction;
- examiner les ébauches des résultats d'apprentissage pour les programmes d'études des matières et donner de la rétroaction;
- déterminer les lacunes et les répercussions possibles des ébauches des programmes d'études;
- communiquer les perspectives de leurs organismes;
- assister et participer à toutes les rencontres;
- arriver aux séances de travail prêts à apporter des contributions tout au long des rencontres, et lire tout matériel de préparation tel que requis;
- être des champions du travail d'élaboration tout au long du processus.

DURÉE DU MANDAT

Le mandat des groupes de discussion des parties prenantes en éducation s'étend de mai 2017 à août 2022. La durée du mandat de chaque membre sera établie en fonction de la matière et du groupe de niveaux scolaires.

Si un membre du groupe de discussion faisant partie d'un organisme ne peut pas remplir son engagement, Alberta Education communiquera avec l'organisme pour obtenir le nom d'un remplaçant.

PRÉSIDENTE

Les groupes de discussion seront présidés par les présidents des groupes de travail sur le curriculum ou par leurs représentants, en collaboration avec la direction et le personnel de la First Nations, Métis, and Inuit Education Curriculum Branch. L'Alberta Teachers' Association (ATA) assurera la vice-présidence des groupes de discussion des parties prenantes en éducation.

Les présidents des groupes de travail sur le curriculum ou leurs représentants, ainsi que la direction et le personnel de la First Nations, Métis, and Inuit Education Curriculum Branch, en collaboration avec les vice-présidents provenant de l'Alberta Teachers' Association, devront :

- assurer le leadership et gérer les activités des groupes de discussion des parties prenantes en éducation;
- tenir des séances d'orientation;
- veiller à ce que les rôles soient clairement définis;
- fournir des ébauches des programmes d'études aux fins de revue;
- analyser la rétroaction et les recommandations à communiquer aux groupes de travail sur le curriculum pour les aider à réviser et à peaufiner les ébauches des programmes d'études;
- examiner les programmes d'études pour assurer leur alignement sur le [*Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année \(Programmes d'études\) \(2016\)*](#).

MEMBRES

Les groupes de discussion des parties prenantes en éducation seront composés de représentants qui ne font pas partie des groupes de travail sur le curriculum et qui seront nommés par leurs organismes pour leur expertise, leur expérience et/ou leur formation.

Les organismes seront invités à désigner un représentant pour chacune des six matières suivantes : arts langagiers (français, French Language Arts, English Language Arts), mathématiques, études sociales, sciences, éducation artistique (danse, art dramatique, musique, arts visuels) et bien-être (santé et éducation physique), planification de la vie au secondaire (développement de carrière et bien-être financier).

- Les organismes de parties prenantes en éducation comprennent :
 - Alberta Teachers' Association (ATA)
 - Alberta Assessment Consortium (AAC)
 - Alberta Association of Deans of Education (AADE)
 - Alberta Catholic School Trustees' Association (ACSTA)
 - Alberta Council on Admissions and Transfer (ACAT)
 - Alberta Home Education Association (AHEA)
 - Alberta School Board Association (ASBA)
 - Alberta School Councils' Association (ASCA)
 - College of Alberta School Superintendents (CASS)
 - Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
 - Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
 - Les organismes de parties prenantes des Premières Nations, des Métis et des Inuits, y compris les aînés ou les gardiens du savoir
 - Public School Boards' Association of Alberta (PSBAA)
 - Les organismes métis ou régis par un traité
- Les organismes sans but lucratif qui ont présenté une demande au 31 janvier 2017. (Vingt candidatures ont été reçues et les candidats seront avisés d'ici avril 2017). Les personnes seront choisies en fonction de leurs connaissances approfondies, de leur expérience et de leur formation se rapportant à la matière.

ÉCHELLE DE PARTICIPATION DU GROUPE DE DISCUSSION

Le spectre d'engagement des parties prenantes utilisé par Alberta Education se base sur le [modèle de l'Association internationale pour la participation publique \(AIP2\)](#).

Groupes de discussion				
Informer	Consulter	Engager	Collaborer	Habiller
		✓		

Engager : Les préoccupations et les aspirations du public sont prises en compte dans l'élaboration du contenu.

DÉPENSES

Alberta Education couvrira les frais de déplacement et de subsistance des membres participants et remboursera aux autorités scolaires les frais de suppléance conformément au *Tableau de paiements pour l'élaboration du curriculum et des appuis à la mise en œuvre*. Des honoraires pourraient être versés, dans certaines circonstances et à la discrétion de la direction exécutive de Operations and Implementation Supports ou de Curriculum and System Supports, First Nations, Métis and Inuit Education, Alberta Education, conformément au tableau de paiements.

CONFORMITÉ À LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Alberta Education est un organisme public assujéti à la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (la Loi FOIP). Les noms des membres des groupes de discussion, les dépenses payées et les détails concernant le travail à être accompli par les groupes de discussion pourraient être divulgués en vertu de la Loi FOIP. Les renseignements sous la garde et/ou le contrôle d'Alberta Education pourraient être demandés en réponse à une demande d'accès à l'information ou pourraient être divulgués conformément à la Loi FOIP.

Les questions concernant l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels recueillis lors de la participation aux groupes de discussion peuvent être adressées au directeur exécutif, Operations and Implementation Supports, Alberta Education, 8^e étage, 44 Capital Boulevard, 10044 108^e Rue N.-O., Edmonton (Alberta) T5J 5E6.

Remarque : Ce mandat est une ébauche et pourrait subir des modifications.

Annexe A - Dates provisoires

Mai 2017–juin 2017 : Phase d'élaboration : Partie 1 : Ébauches des introductions aux matières et ébauches des portées et séquences M à 12

Avril 2018–août 2022 : Phase d'élaboration : Partie 2 : Ébauche des résultats d'apprentissage

Maternelle à 12^e année (Toutes les introductions aux matières et portées et séquences)	mai à juin 2017 15-16 mai 2017	UNE séance de 2 à 3 jours
Maternelle à 4^e année (Toutes les matières – résultats d'apprentissage)	avril à août 2018 14-15 mai 2018 24-25 mai 2018	DEUX séances de 2 à 3 jours
5^e à 8^e année (Toutes les matières – résultats d'apprentissage)	février à août 2019 21-22 mars 2019 28-29 mars 2019	Environ DEUX séances de 2 à 3 jours
9^e et 10^e année (études sociales, bien-être, arts langagiers [français, French Language Arts, English Language Arts] – résultats d'apprentissage)	janvier à août 2020 12-13 mars 2020 26-27 mars 2020 7-8 mai 2020 28-29 mai 2020	Environ QUATRE séances de 2 à 3 jours
9^e et 10^e année (mathématiques, sciences, éducation artistique – résultats d'apprentissage)	novembre 2020 à août 2021 9-10 décembre 2020 18-19 février 2021 11-12 mars 2021 25-26 mars 2021	Environ QUATRE séances de 2 à 3 jours
11^e et 12^e année (études sociales, bien-être, arts langagiers [français, French Language Arts, English Language Arts] – résultats d'apprentissage)	novembre 2020 à août 2021 7-8 décembre 2020 18-19 février 2021 8-9 mars 2021 25-26 mars 2021	Environ QUATRE séances de 2 à 3 jours
11^e et 12^e année (mathématiques, sciences, éducation artistique – résultats d'apprentissage)	septembre 2021 à août 2022 6-7 décembre 2021 7-8 février 2022 24-25 février 2022 21-22 mars 2022	Environ QUATRE séances de 2 à 3 jours

Les dates du sondage en ligne sur le curriculum provincial et des séances de participation en personne coordonnées par les consortiums régionaux de perfectionnement professionnel de l'Alberta (ARPDC) s'aligneront sur les dates des groupes de discussion des parties prenantes en éducation.